



Rapport de transparence

au 30 Juin 2019

WE ARE AN
INDEPENDENT
MEMBER OF



THE GLOBAL
ADVISORY AND
ACCOUNTING
NETWORK

Contexte de Groupe COFIME

1

| | |
|--|---|
| Histoire | 1 |
| Activités du Groupe | 2 |
| Approche processus | 3 |
| Implantations | 4 |
| Structure juridique | 5 |
| Description du réseau HLB et du groupement technique ATH | 6 |
| Structure de la gouvernance | 7 |

Gestion des risques

2

| | |
|-------------------------------------|----|
| Indépendance | 9 |
| Protection des données personnelles | 10 |
| Qualité | 10 |
| Chiffre d'affaires | 11 |
| Liste des entités d'intérêt public | 11 |

Ressources humaines

3

| | |
|------------------------------|----|
| Nos équipes | 12 |
| Mode d'exercice des associés | 12 |
| La formation continue | 13 |

1 Contexte de Groupe COFIME

Histoire

Groupe COFIME est un groupe d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, dont le siège social est 5 rue Bertrand Monnet – 68000 COLMAR, et dont le capital est détenu par des associés exerçant à titre exclusif leur activité professionnelle au sein du Groupe.



Siège à Colmar

- 1963 Naissance de COFIME à Colmar
- 1970 Ouverture de l'agence de Sélestat
- 1997 Adhésion au réseau international du cabinet indépendant HLB
- 1999 Ouverture de l'agence d'Illkirch
- 2005 Création de GROUPE COFIME
- 2005 Création de COFIME AUDIT → Audit légal et contractuel
- 2006 Adhésion de l'association technique ATH → Veille professionnelle et outils techniques
- 2007 Ouverture des agences de Didenheim et d'Oberhausbergen
- 2008 Certification ISO 9001
- 2009 Création de YAGO Talents d'entrepreneurs → Association de promotion de l'esprit d'entreprise
- 2011 Création d'AFO (Alsace Family Office) → Gestion de patrimoine
- 2011 Création d'EVALIS → Formations
- 2012 Ouverture des agences de Belfort et de Paris
- 2014 Ouverture de l'agence de Rouffach
- 2016 Création de PROGYS → Pilotage de projets informatiques
- 2018 Ouverture de l'agence d'Obernai
- 2019 Participation au capital de la Société DEGEST CE → Société d'expertise comptable spécialisée dans les Comités d'Entreprise
- 2019 Création de CONSULTANS → Pilotage stratégique et performance

Groupe indépendant, leader en Alsace pour les métiers de l'expertise comptable, d'audit et du conseil. GROUPE COFIME accompagne ses clients en s'impliquant à leurs côtés à chaque étape de la vie de leur entreprise.

Activités du Groupe

Groupe COFIMÉ exerce un ensemble d'activités au sein de différentes sociétés. Les sociétés du groupe sont les suivantes :



- Sociétés inscrites à l'OEC* et à la CNCC**
- Sociétés inscrites à l'OEC*
- Sociétés non inscrites à une CNCC* ou un OEC*

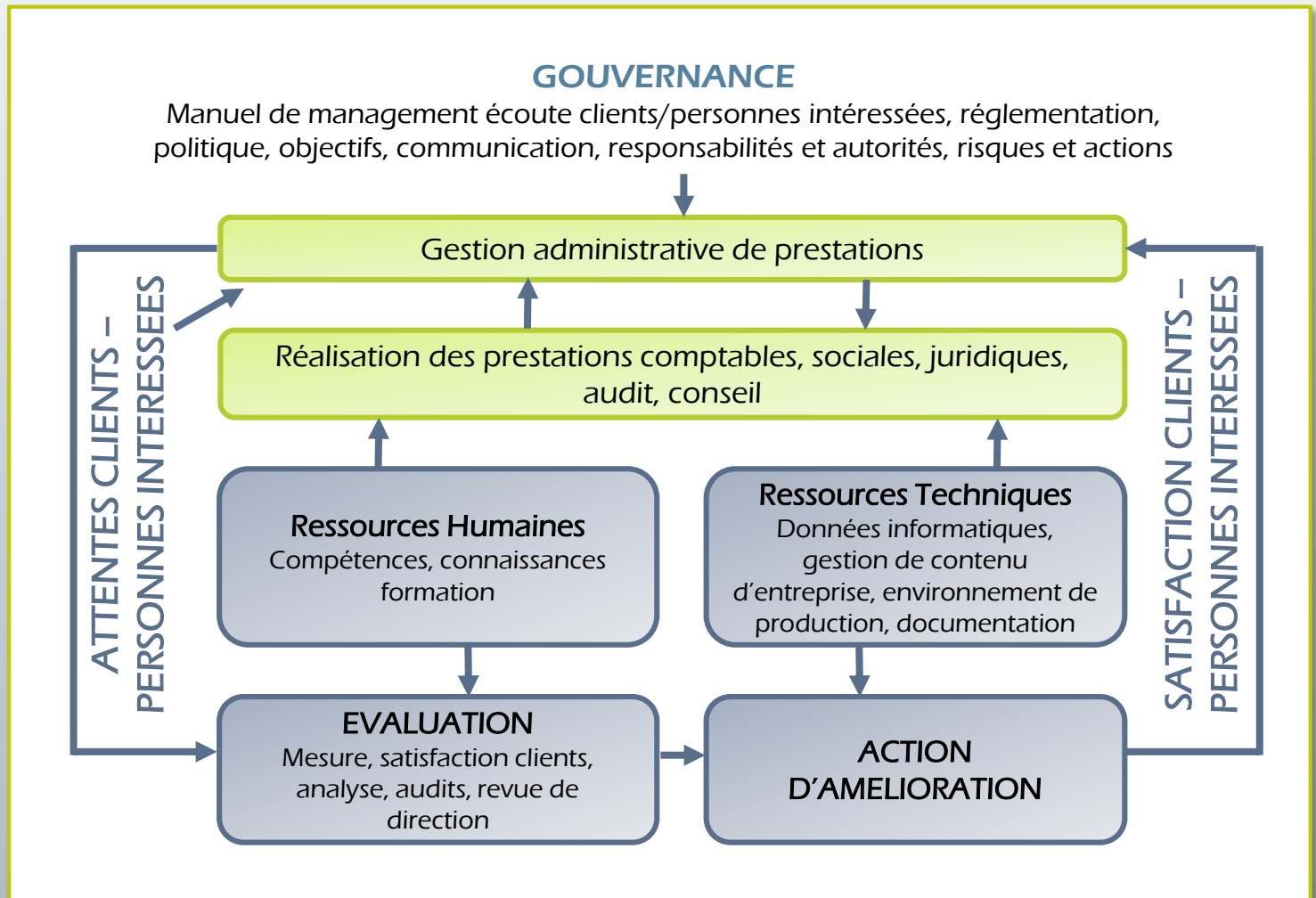


*OEC : Ordre des Experts-Comptables

**CNCC : Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes

Approches processus

Notre investissement dans la certification ISO 9001-2015 nous a amené à définir une approche par processus dont les interactions sont représentées par la cartographie ci-dessous :



Les objectifs de la direction sont déclinés par processus et mesurés selon le tableau de bord de pilotage.

La planification du manuel de management est réalisée annuellement suite aux revues de direction.

Le système de management de la qualité décrit l'organisation et les dispositions prises par GROUPE COFIMÉ pour :

- réaliser les missions dans le respect de la réglementation,
- améliorer son fonctionnement, ses compétences et ses résultats opérationnels.

Il précise pour l'essentiel :

- l'organisation de la société pour réussir les prestations et atteindre la satisfaction du client
- les responsabilités et autorités opérationnelles et managériales des différents acteurs aux différentes étapes de la réalisation ;
- les processus, et instructions mis en œuvre pour gérer le cycle de vie de l'entrée d'un nouveau client jusqu'à sa sortie.

Domaine d'application :

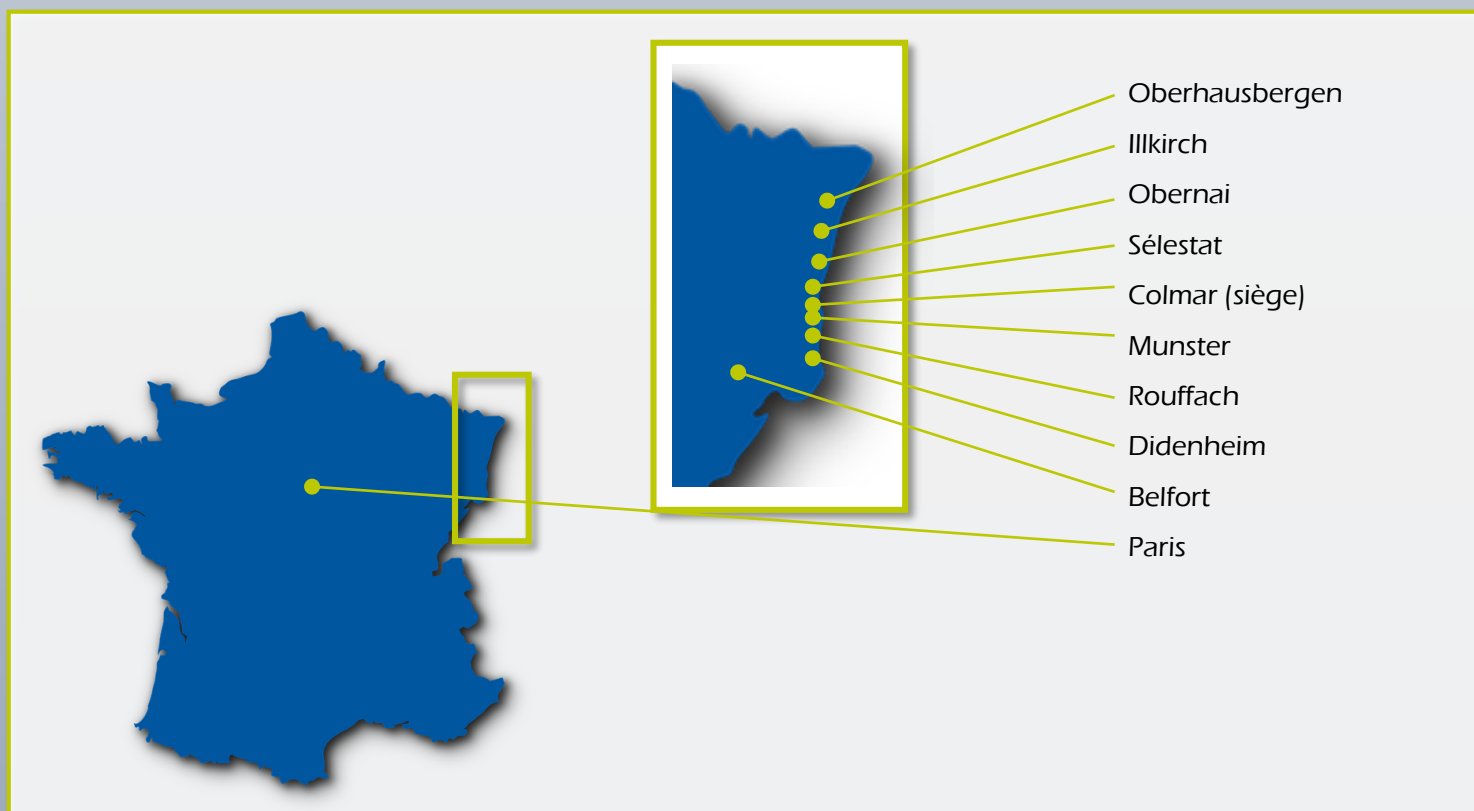
Expertise comptable, expertise sociale, expertise juridique, audit légal et contractuel, conseil de direction

Périmètre :

Le Système mis en œuvre s'applique à tous les clients pour toutes les activités de GROUPE COFIMÉ, réalisées en interne ou par des parties intéressées.

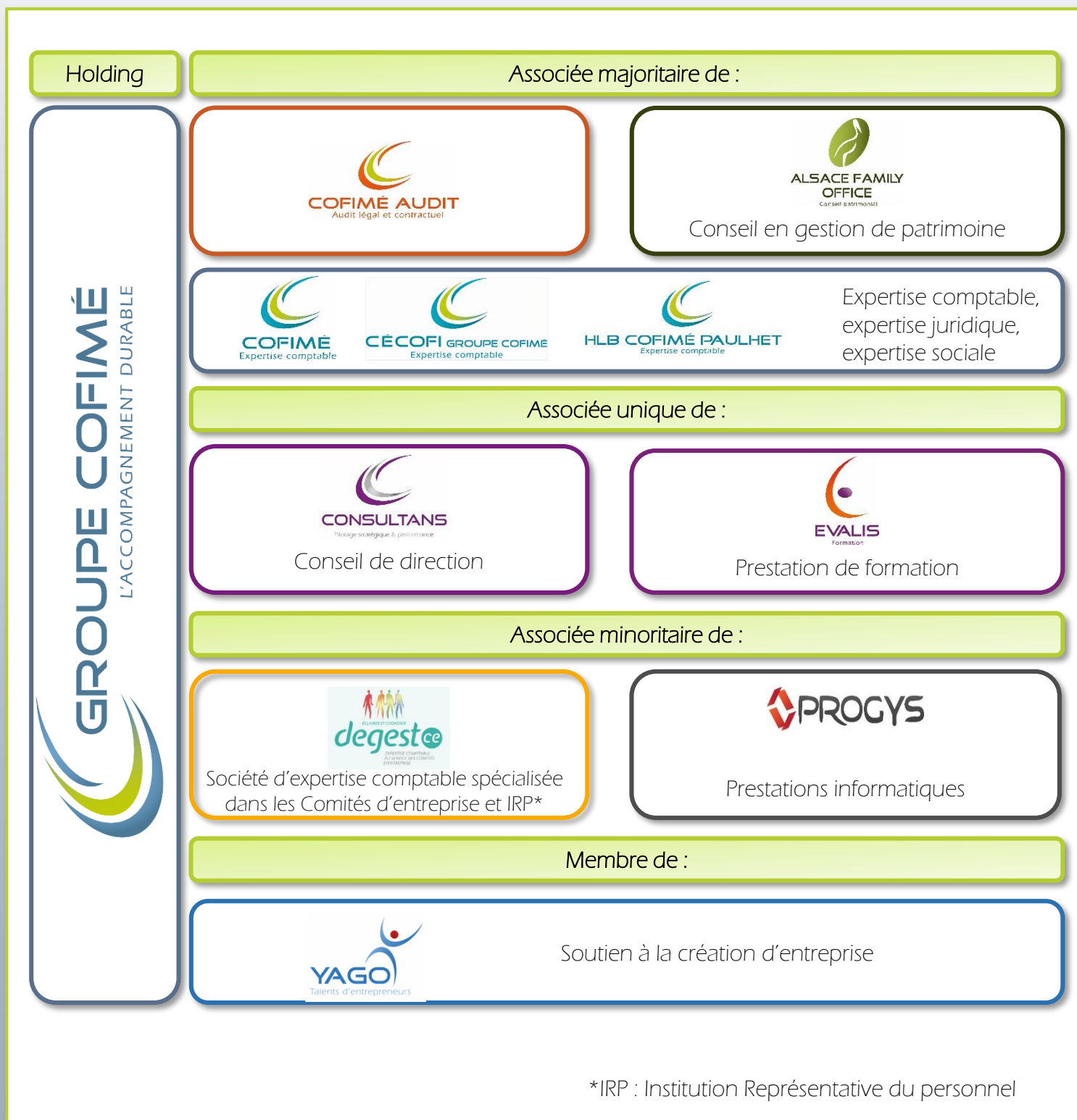
Implantations

La zone géographique que couvre Groupe COFIME s'étend sur l'ensemble de l'Alsace, le Territoire de Belfort et la région parisienne.



Structure juridique

Groupe COFIME est une société holding animatrice détenue par des professionnels en exercice au sein du Groupe.



Description du réseau HLB et du groupement technique ATH



Groupe COFIME est membre du réseau HLB dont le siège est à Londres. HLB est une organisation mondiale de sociétés indépendantes d'expertise comptable, de conseils en organisation d'entreprise et d'audit apportant aux clients un service complet et personnalisé dans les domaines de l'audit, du juridique, de la comptabilité, de la finance et du conseil de direction. Tous les membres s'engagent à respecter des normes communes de qualité et à maintenir un niveau élevé de compétence et d'indépendance.

Des contrôles qualité sont régulièrement organisés afin de s'assurer du respect des engagements des membres du réseau.



Parallèlement, GROUPE COFIMÉ est membre de l'association ATH (Association Technique d'Harmonisation) qui regroupe 30 cabinets indépendants d'audit et d'expertise comptable associés dans une démarche qualité au service des clients des cabinets. Cette association permet une mise en commun des moyens techniques, méthodologiques et technologiques. Le conseil d'administration d'ATH est composé de représentants de chaque cabinet membre et il s'entoure :

- d'un secrétariat général technique et administratif animé par le cabinet BBA ;
- de directions techniques auxquelles participent des associés de cabinet membre spécialisés dans le domaine concerné :
 - audit
 - expertise comptable
 - social
 - consolidation / IFRS
 - formation
 - qualité
- de sous-groupes de travail spécialisés selon les besoins ;

L'association ATH fournit aux cabinets membres :

- une veille stratégique ;
- des ressources documentaires ;
- une assistance technique et méthodologique ;
- une offre riche de formations ;
- un contrôle qualité annuel dans les domaines de l'audit, de l'expertise comptable et de l'expertise sociale, ainsi que pour les procédures cabinet.

Structure de la gouvernance



Le comité de direction

Le comité de direction est composé des 13 associés de GROUPE COFIMÉ et se réunit au minimum 4 fois par an. Il a pour rôle principal de définir la politique générale du groupe, d'élaborer le plan stratégique, de valider le budget et les investissements, de veiller aux équilibres financiers, d'arrêter la politique de ressources humaines et de formation et de sélectionner les candidats à l'association en conformité avec la Charte des Associés.



Le comité de management

Le comité de management est composé de 3 membres désignés pour 3 ans et en charge de la mise en œuvre des décisions du comité de direction et de la gestion opérationnelle et administre le groupement au quotidien avec l'appui des services supports.

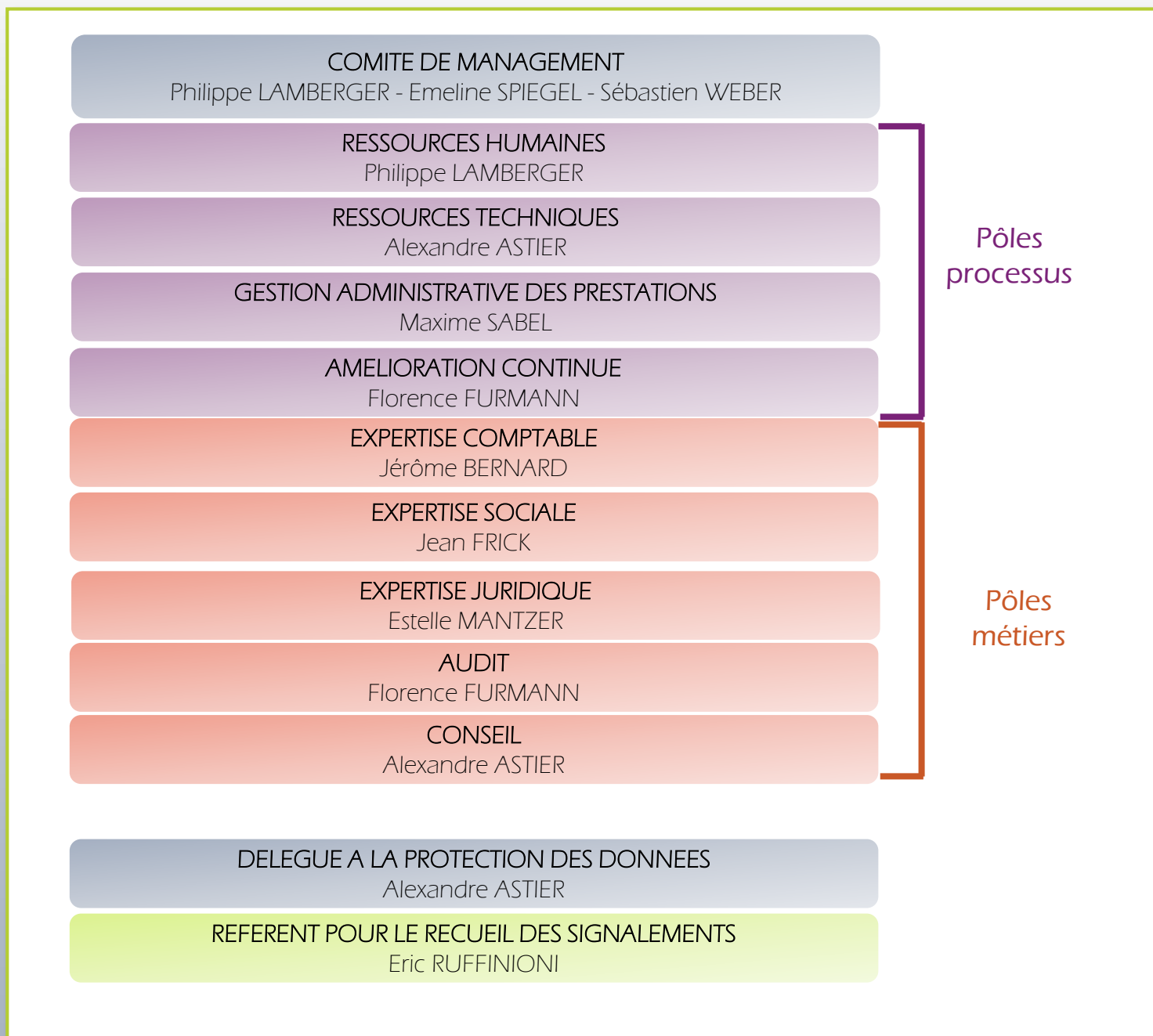


Les pôles processus et métiers

Les pôles processus rassemblent les services supports qui assurent au quotidien le fonctionnement des services internes et fournissent les moyens matériels et techniques au fonctionnement du Groupe.

Les pôles métiers sont en charge de l'organisation, du développement, du fonctionnement, de la veille documentaire et professionnelle, du choix et de la mise en œuvre des outils dans leur métiers respectifs.

Les pôles processus et métiers, pilotés par des associés, sont les suivants :



2 Gestion des risques

Indépendance

La gestion des risques professionnels est un élément essentiel à la pérennité de GROUPE COFIMÉ pour ce qui concerne l'ensemble des métiers.

Les règles professionnelles imposent que le cabinet, ses associés et le personnel affecté aux missions d'audit légal ne doivent pas avoir de liens personnels, financiers ou professionnels avec l'entité cliente, ses membres de la gouvernance et ses principaux associés.

Une déclaration d'indépendance est signée annuellement par l'ensemble des associés et collaborateurs.

Toute nouvelle proposition de mandat de commissariat aux comptes fait l'objet d'une procédure d'acceptation formalisée sur un questionnaire d'acceptation, comportant différentes étapes :

- collecte d'éléments d'identification du client ;
- vérification de l'absence d'incompatibilité et de situations remettant en cause l'indépendance du cabinet ;
- analyse de la nature des missions qui auraient pu être précédemment menées pour l'entité ;
- entrée en relation avec le commissaire aux comptes précédent comme le prévoit le code de déontologie des commissaires aux comptes ;
- recherche de liens éventuels sur le registre d'indépendance via l'intranet HLB International et inscription des nouveaux mandats avec liens internationaux sur le registre.

Une procédure adaptée s'applique également pour les autres types de mission.

Le groupe veille à faire respecter le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes ainsi que la norme ISOC 1 (International Standard on Quality Control n° 1).

Chaque année est matérialisée dans les dossiers clients l'analyse du maintien de la mission.

Déclaration relative à la vérification de l'indépendance

Le comité de direction de GROUPE COFIMÉ déclare que des contrôles ont été mis en œuvre en vue de s'assurer que les procédures d'acceptation sont appliquées, visant ainsi à respecter le principe d'indépendance.

Protection des données personnelles

Afin de se conformer au Règlement Général sur la Protection des Données, le comité de direction de GROUPE COFIMÉ a défini les conditions d'utilisation, de protection et de conservation des données personnelles à la fois des salariés, des clients, des fournisseurs et des prestataires avec lesquels le cabinet est amené à travailler.

Qualité

Nos activités réglementées que sont le commissariat aux comptes et l'expertise comptable sont soumises au contrôle qualité périodique du Haut Conseil du Commissariat aux Comptes (H3C) dont le dernier contrôle s'est déroulé en 2018, et de l'Ordre des Experts-Comptables (OEC).

Le cabinet est certifié ISO 9001 depuis 2008 et a migré sur la version 2015 qui met désormais en exergue le lien avec le contexte stratégique du cabinet, et qui identifie les enjeux internes et externes d'une part, et les parties prenantes d'autre part. Cette nouvelle version intègre explicitement la gestion des risques et opportunités dans le système de management.

La démarche qualité est une composante essentielle de notre fonctionnement, garantissant une harmonisation des procédures sur l'ensemble de nos sites.

Des contrôles annuels sont réalisés par notre organisme certificateur qui renouvelle chaque année notre certification. Des audits internes sont également organisés, réalisés par des auditeurs internes formés à cet effet.

Notre adhésion à l'association technique ATH nous permet de bénéficier d'un support technique d'une grande qualité, via le Manuel d'audit, d'un centre de documentation très fourni, de contrôles qualité annuels en matière d'audit légal, d'expertise comptable, d'expertise sociale, et de procédures de cabinet.

Le réseau HLB organise des contrôles périodiques dont la fréquence est liée au niveau de qualité des cabinets membres.

Nous opérons chaque année une revue indépendante sur les mandats EIP et les mandats identifiés à risques.



Groupe Cofimé a été labellisé « Alsace Excellence » en octobre 2017 par l'Agence d'attractivité de l'Alsace. Ce label vise à promouvoir l'Alsace et l'excellence de ses entreprises.

Les critères d'obtention de la labellisation Alsace excellence découlent des valeurs de la Marque partagée « Alsace » ainsi que des principes du développement durable.

Pour prétendre au label, les entreprises doivent répondre à 29 critères prouvant leurs compétences dans trois domaines : performance économique, éthique sociale et sociétale, et responsabilité environnementale.

Groupe Cofimé est la 30ème entreprise alsacienne à avoir été certifiée.

Déclaration relative au système interne de contrôle qualité

Le comité de direction de GROUPE COFIMÉ déclare que les audits internes annuels ont été mis en œuvre afin de s'assurer du bon respect des procédures du groupe et des dispositions légales et réglementaires.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'élève à 19,7 M€ au 30 juin 2019, et se répartit ainsi :

| ACTIVITES | CA en K€ | PART |
|--|---------------|--------------|
| Audit légal & contractuel | 1 231 | 6 % |
| Dont EIP | 29 | 0,1 % |
| Expertise comptable, juridique & sociale | 17 960 | 91 % |
| Prestations informatiques – (CA mis en équivalence) | 363 | 2 % |
| Autres (conseils, formations, gestion de patrimoine) | 118 | 1 % |
| TOTAL | 19 672 | 100 % |

Liste des entités d'intérêt public

Notre cabinet effectue une mission de contrôle légal pour cinq entités d'intérêt public qui relèvent des secteurs des Mutuelles et Assurances.

Notre cabinet est soumis à la rotation des associés pour un mandat APG. Le planning est suivi dans le plan de mission du dossier.

3 Ressources humaines

Nos équipes

GROUPE COFIMÉ emploie 224 personnes (hors PROGYS et hors DEGEST CE) au 30 juin 2019 qui se répartissent ainsi :

| ACTIVITES | NOMBRE | PART |
|--|------------|--------------|
| Experts-comptables diplômés dont 13 associés | 22 | 9,9 % |
| Cadres et collaborateurs métier | 172 | 76,70 % |
| Personnel support (administratifs) | 30 | 13,4 % |
| TOTAL | 224 | 100 % |

Le personnel du groupe est organisé selon une spécialisation par métier : audit, expertise comptable, expertise sociale, expertise juridique, conseils. Une spécialisation par secteur d'activité est également mise en place sur les sites les plus importants.

Le recrutement est réalisé par les référents métiers. Un système périodique d'évaluation de tous les collaborateurs est en place dans chaque métier.

Le groupe PROGYS dans lequel Groupe COFIME est associé minoritaire emploie 25 salariés.

Mode d'exercice des associés

Les associés sont impliqués dans le management courant du cabinet. Ils sont signataires d'une charte d'associés. Ils ont 3 niveaux d'investissement et sont majoritairement non-salariés. Leur rémunération est fixe.

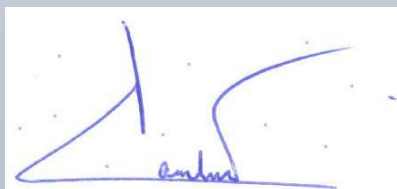
Les nouveaux associés sont cooptés par l'ensemble des associés.

La formation continue

La réalisation de nos activités exige des connaissances et une expérience importante. Notre cabinet établit annuellement un plan de formation qui comprend, pour les contrôleurs légaux et leurs équipes, un cursus de formations obligatoires et un cursus de formations spécifiques, qui traitent à la fois de la déontologie, des normes professionnelles, de la méthodologie, de l'environnement juridique de la mission de commissariat aux comptes. Chaque année, les intervenants déterminent, en accord avec leur responsable hiérarchique, les formations spécifiques nécessaires à la réalisation de ces missions.

Déclaration relative à la formation continue

Le comité de direction de GROUPE COFIMÉ déclare que des contrôles ont été mis en œuvre en vue de s'assurer du respect des obligations de formation prévues par l'article 13 de la directive 2006/43/CE concernant les associés et collaborateurs commissaires aux comptes.



Philippe LAMBERGER
Co-gérant



Florence FURMANN
Co-gérante